

UTILISATION DE FACEBOOK

Retour d'expérience

Véronique Pelletier

veronique.pelletier@adeli.org

@VPELLETIER



Je vous livre mon retour d'expérience sur Facebook.

MÉDIAS SOCIAUX

Copains d'avant

Je travaillais chez Systar (1998-2003), éditeur français de logiciel. Un collègue, venu de chez Microsoft nous a parlé de Copains d'avant. Sur le moment, je me suis dit : à quoi cela peut-il servir ? Je dois donner des informations et je ne sais même pas à qui, et que feront-ils de mes données ? À l'époque, on ne savait pas que les sociétés revendaient nos data. Dans mon for intérieur, je savais qu'il ne fallait pas le faire, mais comment explorer ce nouveau monde sans le tester... Je me suis donc inscrite. Je n'ai pas retrouvé de copines de classe ; personne ne connaissait encore les réseaux sociaux... Cela m'a déçu. De plus, c'était payant si on voulait contacter quelqu'un... Depuis, ils ont disparu et ont été repris ultérieurement par Linternaute. Cette expérience m'a aidée à investir Facebook.

Facebook

Créé par Mark Zuckerberg, Facebook est né en février 2004 à l'université de Harvard et a été ouvert au public en septembre 2006. Très vite le succès est venu aux États-Unis. L'enthousiasme, le positivisme et la joie de quelques-uns ont été partagés par d'autres. Ce lien social manquait-il ? Aujourd'hui, 2 milliards d'humains utilisent Facebook chaque mois. Son chiffre d'affaires sur une année (en novembre 2016) est de près de 7 milliards de \$... Oui, j'ai bien dit... Il était en progression de 54% en 2016. Facebook a racheté Messenger, WhatsApp (1 milliard d'utilisateurs quotidiens). Que dire... C'est un succès mondial ! Au départ quelques étudiants qui partagent des informations, des goûts et des sentiments, et aujourd'hui, ce gigantesque « pot » à information...

Mon inscription à Facebook

Je me suis inscrite sur ce média social en 2009. J'étais alors chez Price Systems, entreprise américaine d'estimation de systèmes (j'ai pris pour habitude de me repérer par rapport à mon travail). Chez Price systems, mes collègues étaient capables d'estimer les coûts, délais, charges d'un sous-marin, d'un satellite... Personnellement, j'ai travaillé sur l'estimation du logiciel. Cette entreprise a participé à l'IFPUG¹ (International Function Point User Group) au tout début des années 1990.

Je suis curieuse et j'étais intriguée par ce nouveau média « Facebook ». Je n'en voyais vraiment pas l'intérêt. Mes collègues étaient surpris de mon initiative. J'ai toujours aimé aller de l'avant et j'ai toujours rencontré des freins chez les autres. Comme une personne sage, je me limitais à faire ce que l'on attendait de moi.

¹ L'IFPUG a été créé en 1987. En 2017, le groupe de travail des utilisateurs des points de fonction a 30 ans.



C'est sans doute parce que chez Price Systems j'ai senti que l'on me faisait confiance, que mes initiatives n'étaient pas réprimées, que j'ai pu, en toute liberté, m'inscrire à ce réseau social que je presentais important pour la communication. Merci à Emmanuel Mary qui était mon manager !

Observation attentive

Pendant longtemps, j'ai observé (tout comme de nombreuses personnes semble-t-il).

Ce que j'y trouvais n'était pas passionnant. Est-ce que mes « amis » n'étaient pas intéressants ?

J'étais également submergée par l'afflux des notifications, les e-mails, les lectures innombrables que je devais faire. Facebook + les courriels, c'était vraiment trop. Je passais mon temps à lire...

Intelligence du système

J'ai été impressionnée par l'« intelligence » du système qui me proposait d'entrer en contact avec des personnes que je connaissais.

Comment avaient-ils fait ? Comme tout informaticien qui se respecte, j'essayais de comprendre. Si j'avais été à la place des développeurs de Facebook, comment m'y serais-je prise pour faire la même chose ? Je ne comprenais pas...

Peut-être avais-je manqué une étape...

Puis j'ai réfléchi. Chez Systar (un autre éditeur de logiciel chez qui j'ai travaillé et qui n'existe plus aujourd'hui), nous travaillions sur un logiciel appelé « web recorder ». Ce logiciel capturait toutes les informations de l'interface homme/machine et était capable, dans un deuxième temps, de rejouer le scénario. J'avais déjà vu cela, lors de présentations PowerPoint. Mais là, c'était des informations sur internet, au travers du navigateur. C'était fort !

J'imagine donc que Facebook capture des informations systèmes, l'accès à votre carnet d'adresses ? Mais bon, je ne sais pas... De toute façon, l'indiscrétion était crédible.

Apports

En fait, les mois et les années passant, j'y ai trouvé de plus en plus d'intérêt. Une cousine, perdue de vue depuis de nombreuses années m'a retrouvée sur Facebook. Depuis, on communique, on se revoit. Alors merci Facebook !

Les dates anniversaires de mes « amis » me sont rappelées, ce qui me permet, selon mon humeur, de leur souhaiter ou pas.

Lors d'un voyage que j'ai effectué avec mon mari aux États-Unis, ma mère a pu suivre quotidiennement nos déplacements, avoir de nos nouvelles et visualiser nos jolies photos de canyons ou de gratte-ciel. J'ai oublié de dire que je l'avais inscrite sur Facebook avant de partir. Elle était ravie...

J'apprécie beaucoup les très jolies photos postées par mes « amis », les films « rigolos », les films sur des sujets que je n'aurais pas forcément regardés. Je pense en particulier aux animaux. Il y a de si beaux films sur les animaux !

C'est évident, mais Facebook permet d'effacer les distances entre les personnes. Je communique avec des « amis » de la France entière comme s'ils habitaient la même ville que moi.

J'ai également quelques contacts à l'étranger et assez curieusement, je suis très proche d'eux.

Je ne crois pas, je suis même certaine que je n'aurais pas écrit des lettres à tous mes « amis » aussi souvent. Je ne suis pas une grande communicante et pourtant cela m'a apporté.

Caché derrière un écran, on a moins d'appréhension pour dire ce que l'on pense...

Addiction

Aujourd'hui, je passe beaucoup de temps à lire mes courriels, à regarder les « posts » de mes « amis » sur Facebook et regarder les tweets de mes abonnés, dans cet ordre, car je considère encore que le plus important ce sont encore les e-mails (j'ai peut-être tort).

Je regarde de moins en moins la télévision, j'ai un programme, sur mesure, qui me correspond sur les réseaux sociaux (je regarde aussi beaucoup de films scientifiques sur Twitter).

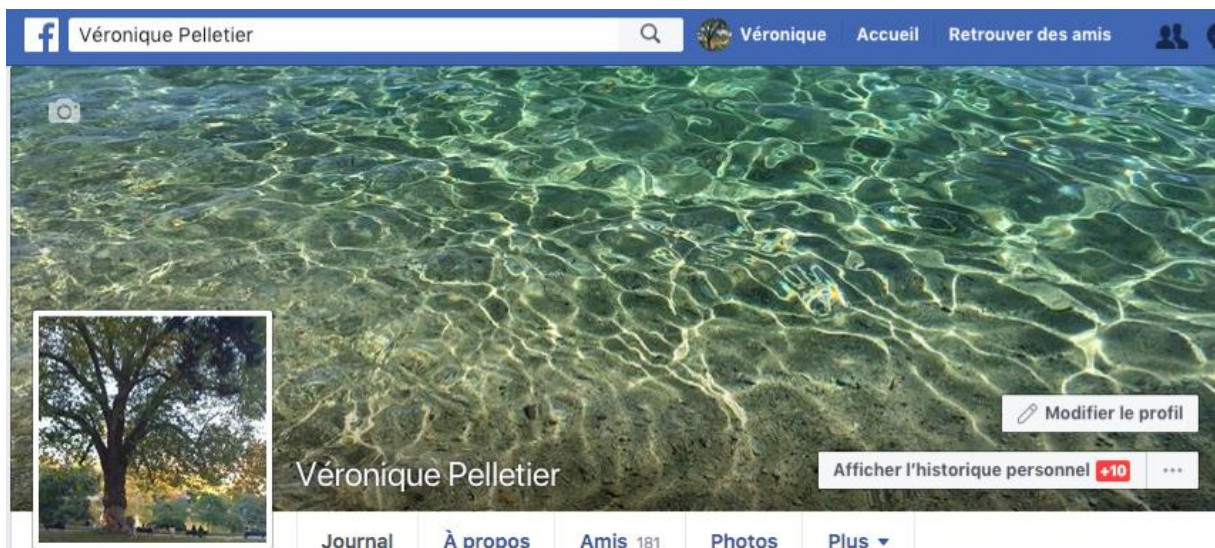
J'ai de plus en plus de mal à être déconnectée, y compris dans les dîners de famille...

EXPLORATION DE FACEBOOK

Création d'un compte

Il est nécessaire de créer un compte pour utiliser Facebook. « C'est gratuit et cela le restera », selon eux.

Voici le mien aujourd'hui.



Ayant déjà un compte, j'ai essayé d'en créer un autre, mais il est nécessaire d'avoir un numéro de téléphone ou un e-mail valide.

Facebook m'a proposé de lire la politique de confidentialité.

Les enfants de moins de 13 ans n'ont pas le droit de s'inscrire, en principe. Mais comment peuvent-ils vérifier cela s'ils ne prennent pas en compte l'identité de la personne.

Le monde virtuel est un monde parallèle au monde réel. Devons-nous copier ce qui se passe dans la vraie vie ? Alors, faudra-t-il définir une identité numérique de la personne ? Faudra-t-il donner plus de responsabilités au Secrétaire d'État, chargé du numérique, Mounir Mahjoubi ? Je sais que de nombreuses personnes sont contre l'idée d'identifier une personne par son ADN, son iris ou autre... Mais, que souhaitons-nous pour l'avenir ?

Chez Facebook, je n'ai pas réussi à les tromper en créant un deuxième compte. Ils m'ont reconnue... Par mon numéro de téléphone, l'adresse MAC de mon ordinateur ? Je n'avais pas entré mon adresse e-mail et pourtant ils m'ont sorti : v*****@*****.fr, comme pour dire, on t'a reconnu ! v comme Véronique, tout le monde avait compris...

Politiques de confidentialité

Voici la politique de confidentialité que Facebook m'a présentée. Je n'avais jamais pris la peine de la lire. C'est pourquoi je vous la propose, pour que vous ne fassiez pas la même erreur que moi :

« **Quels types d'informations recueillons-nous ?**

En fonction des Services auxquels vous avez recours, nous recueillons différents types d'informations vous concernant ou venant de vous.

Vos activités et les informations que vous fournissez.

Nous recueillons le contenu ainsi que d'autres types d'informations que vous fournissez lorsque vous avez recours à nos Services, notamment lorsque vous créez un compte, créez ou partagez du contenu ou encore lorsque vous communiquez avec d'autres personnes. Ceci peut comprendre des informations concernant le contenu que vous partagez, telles que le lieu d'une photo ou encore la date à laquelle un fichier a été créé. Nous recueillons également des informations concernant la manière dont vous utilisez nos Services, telles que les types de contenu que vous consultez ou avec lesquels vous interagissez, ou encore la fréquence et la durée de vos activités.

Les activités des autres personnes et les informations qu'elles fournissent.

Nous recueillons également les contenus et informations que les autres personnes fournissent lorsqu'elles ont recours à nos Services, notamment des informations vous concernant, par exemple lorsqu'elles partagent une photo de vous, vous envoient un message ou encore lorsqu'elles téléchargent, synchronisent ou importent vos coordonnées.

Vos réseaux de contacts.

Nous recueillons des informations sur les personnes et les groupes avec lesquels vous êtes en contact, ainsi que la manière dont vous interagissez avec eux (par exemple, les personnes avec qui vous communiquez le plus ou encore les groupes au sein desquels vous aimez vous exprimer). Nous recueillons également les coordonnées que vous téléchargez, synchronisez ou importez (un carnet d'adresses, par exemple) à partir d'un appareil.

Informations relatives aux paiements.

<https://www.facebook.com/about/privacy> Si vous avez recours à nos Services pour effectuer un achat ou une transaction financière (par exemple, lorsque vous effectuez un achat sur Facebook ou dans un jeu, ou encore lorsque vous faites un don), nous recueillons des données concernant cet achat ou cette transaction. Ceci comprend vos informations de paiement, telles que le numéro de votre carte de crédit ou de débit et d'autres informations concernant votre carte, ainsi que d'autres données de compte et informations d'authentification, vos données de facturation, de livraison et vos coordonnées.

Informations sur vos appareils.

Nous recueillons des informations sur les ordinateurs, téléphones et autres appareils sur lesquels vous installez ou utilisez nos Services, en fonction des autorisations que vous avez octroyées. Nous pouvons rassembler les informations que nous recueillons à partir de vos différents appareils afin de vous offrir des Services cohérents sur l'ensemble de vos appareils. Voici quelques exemples d'informations sur les appareils que nous recueillons :

des données telles que le système d'exploitation, la version du matériel, les paramètres de l'appareil, les noms et les types de fichier et de logiciel, le niveau de la batterie et l'intensité du signal, ainsi que les numéros d'identification de l'appareil ;

les données d'emplacement de l'appareil, notamment les données d'emplacement géographique précises recueillies à travers les signaux GPS, Bluetooth ou Wi-Fi ;

des informations de connexion telles que le nom de votre opérateur mobile ou de votre fournisseur d'accès à Internet, le type de navigateur que vous utilisez, votre langue et le fuseau horaire dans lequel vous vous situez, votre numéro de téléphone mobile et votre adresse IP.

Informations provenant des sites web et des applications qui ont recours à nos Services.

Nous recueillons des informations lorsque vous visitez ou utilisez des sites web et des applications de tiers qui ont recours à nos Services (par exemple, lorsqu'ils incluent nos boutons J'aime ou Se connecter avec Facebook, ou encore lorsqu'ils font appel à nos services de mesure et de publicité). Ceci comprend des informations sur les sites web et les applications que vous consultez, votre utilisation de nos Services sur ces sites web et applications, ainsi que les informations que le développeur ou l'éditeur de l'application ou du site web partagent avec vous ou avec nous.

Informations provenant de partenaires tiers.

Nous recevons des informations sur vous et vos activités, sur et en dehors de Facebook, en provenance de nos partenaires tiers, telles que des informations provenant de partenaires avec qui nous avons collaboré pour offrir un service, ou encore d'annonceurs au sujet de votre expérience ou de votre interaction avec ce dernier.

Sociétés de Facebook.

Nous recevons des informations vous concernant en provenance des sociétés qui appartiennent à Facebook ou qui sont exploitées par Facebook, conformément à leurs conditions générales et à leurs règlements. [En savoir plus](#) sur ces sociétés... ».

Constat

C'est difficile à digérer non ? En fait, Facebook sait tout de nous...

Nous savions déjà que nos déplacements, nos achats étaient éventuellement pistés par les péages d'autoroutes, les cartes bleues... Mais là, nos appareils électroniques, notre géolocalisation... En tant qu'informaticien, je sais, que l'on est capable de **tout** faire en informatique, qu'il suffit de définir ce que l'on veut faire, que ce n'est qu'un problème de vouloir faire ou savoir faire...

Pourquoi, en France, nous n'avons pas de GAFAMIT (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft, IBM, Twitter) ? Parce que les informaticiens ont une éthique (eh, oui, j'y crois !). Personne n'aurait eu l'idée de capter toutes les informations personnelles de tout le monde pour combler « un vide ». De plus, c'est interdit par la loi.

C'est extrêmement dangereux de laisser faire cela ! Si un pouvoir maléfisant venait au pouvoir et obligeait Facebook à donner toutes ces informations recueillies sur de nombreuses années ? Les opinions politiques, religieuses transpirent à travers nos mots, nos idées, nos « likes », nos photos, nos vidéos... Que faire ? Ne pas s'inscrire sur Facebook ?

Alors, certains disent que ce n'est pas grave, si l'on n'a rien à cacher... Je m'interroge... Les juifs n'avaient rien à cacher au temps du nazisme, sauf qu'ils étaient juifs...

Les fonctionnalités principales

Le « mur »

Ils appelaient cela le « mur » de quelqu'un. Aujourd'hui, c'est le journal. C'est ce qui vous relie aux autres, c'est ce lien virtuel, plein d'imaginaire et de fantasmes. Vous voyez défiler l'actualité de vos « amis », ce qu'ils font comme voyage, ce qu'ils organisent comme conférence ; on peut y voir les enfants, petits-enfants, la maison, le jardin, le chat un arbre, une fleur...

Les « politiques » aussi sont présents, nous racontent leurs programmes, leurs réactions aux « petites phrases »... Certains mots deviennent la propriété des penseurs.

Des entreprises ont créé une page Facebook. Cela permet de communiquer directement avec leurs clients, fournisseurs et inversement...

Création d'un événement

Il est possible de créer un événement sur Facebook.



Création d'une vidéo en direct

Il est possible de faire sa propre émission en direct, en étant filmé par son ordinateur. Ceux que l'on appelle les « Youtuber », car ils utilisent l'application YouTube, se font connaître comme cela. Il faut avoir envie de dire, de refaire cela tous les jours, c'est un peu contraignant, non ? Ils peuvent se faire connaître et gagner de l'argent..

Retrouver des « amis »

Si l'on clique sur cette icône, Facebook vous propose une liste de personnes que vous connaissez ou que vos « amis » connaissent. Libre à vous de vous connecter à eux ou pas.

Messenger

Messenger est une messagerie instantanée qui a été intégrée à Facebook. Elle permet de communiquer avec des mots, en parlant ou en vidéo.

Il est possible de créer un groupe conversationnel. J'ai fait le test. Cela marche bien. On peut donc converser très simplement à plusieurs en ligne. Cela peut être très pratique pour l'organisation d'un événement, d'une réunion.

Market Place

Facebook a créé son propre espace d'achat / vente en ligne sur le modèle du « Bon coin ».

TBH – « To Be Honest »

C'est une nouvelle application, rachetée par Facebook en octobre 2017, dont les jeunes américains raffolent. C'est la positive attitude... C'est un réseau social anonyme et bienveillant qui permet d'envoyer et de recevoir des compliments de ses amis.

Groupe

La création d'un groupe fermé est possible. Ce groupe peut être retrouvé sur Facebook, mais les photos et discussions ne seront pas accessibles au grand public mais uniquement aux membres du groupe.



Le groupe de travail créé sur Google pour les 40 ans d'ADELI aurait pu être créé sur Facebook.

Collecte de fonds

Il est même possible de créer une collecte de fonds.

J'ai fait un essai. Amusant, non ?



C'est extrêmement simple ! L'association doit être sans but lucratif. Il existe une Adeli Foundation aux États-Unis...

Usurpation d'identité

Quelqu'un s'est amusé à créer un compte Facebook avec mon nom en 2016, ce qui est interdit dans les règles de Facebook. Quand il a été signalé, j'ai reçu la réponse suivante.



Un(e) ami(e) a signalé un profil qui pourrait se faire passer pour vous

FERMÉ Cas n°1321789907848170



Notre réponse

13 mars 2016

Bonjour Véronique,

Nous avons supprimé le profil signalé par votre ami(e), car il enfreint les standards de notre communauté en matière d'identité et de confidentialité. Nous avons informé le propriétaire du profil de la suppression de ce dernier, sans préciser qui nous l'a signalé.

Nous vous remercions de nous aider à faire en sorte que Facebook reste un lieu sûr et accueillant pour tout le monde. Si autre chose vous préoccupe, n'hésitez pas à nous contacter.

FUTURS

Enregistrement de vie

Je m'interroge sur ces « enregistrements de vie »...

En fait, lorsque j'étais enfant, il y a bien longtemps, mon grand-père nous filmait mes frères et moi pendant les vacances. C'était un enregistrement familial, diffusé uniquement dans la famille. C'est avec une grande joie que j'ai retrouvé ces films que j'ai fait numériser.

En fait, je me demande si Facebook ne va pas jouer un peu ce rôle car on y met des photos des vidéos, des textes. On prend des nouvelles des uns et des autres de façon fluide... On lit un flux d'information créé sans contrôle, on s'arrête sur un article, une vidéo, on admire une photo. J'ai un ami qui fait de la randonnée, c'est toujours intéressant de visualiser ses trajets, ses photos...

Faut-il vivre avec cela ? C'est difficile de se replier sur soi et ne pas participer à cette nouvelle aventure.

Ceux qui s'inquiètent ont une légitimité, car on ne sait pas ce que vont devenir nos données.

Alors, il est souhaitable que cet espace de « liberté » soit encadré, au niveau national, européen et international.

Le terrorisme est international.

Facebook est une entreprise internationale. Les solutions ne peuvent donc pas venir que de la France.

C'est compliqué, à la fois, de combattre les pédophiles et d'accepter les œuvres d'art de nus. En France, « l'origine du monde » est une grande œuvre reconnue que Facebook a censurée.

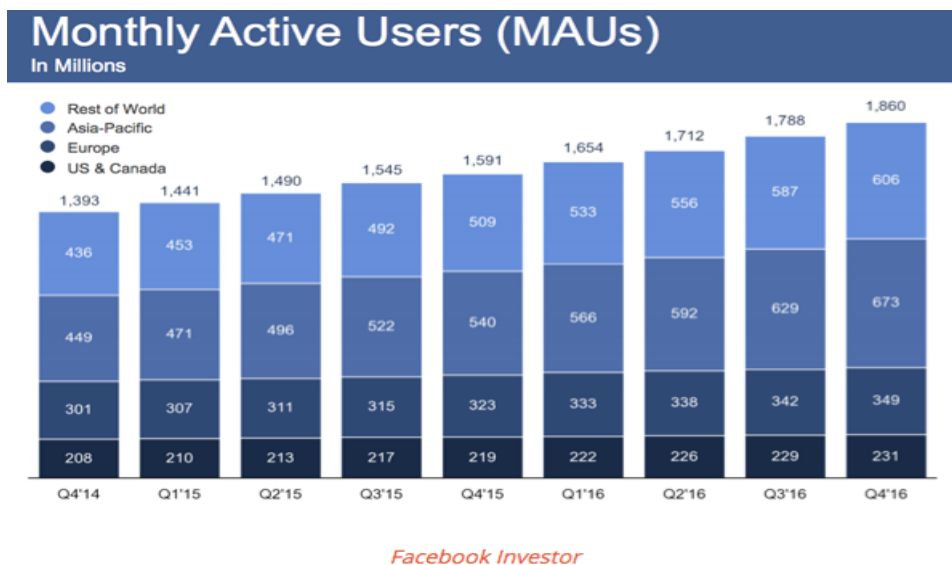
<https://tempsreel.nouvelobs.com/les-internets/20160212.OBS4584/l-origine-du-monde-facebook-ne-pourra-pas-echapper-aux-juges-francais.html>

Faire comprendre à une intelligence artificielle ces nuances culturelles ne sera pas facile me semble-t-il ? Mais je n'ai pas encore compris comment fonctionnent les différents types de réseaux neuronaux. Ce sera l'objet de mon prochain article sur l'intelligence artificielle.

CONCLUSION

L'entreprise Facebook a de beaux jours devant elle. D'après, Social Media Pro, dans le monde 1,86 milliard d'utilisateurs mensuels actifs, 1,23 milliard d'utilisateurs journaliers actifs, en février 2017.

« En quelques années Facebook a su conquérir les internautes et à chaque nouveau résultat publié on constate que cela ne fait qu'augmenter et ce dans le monde entier. En décembre 2004 Facebook comptait 1 million d'utilisateurs actifs par mois, désormais le réseau social frôle les 2 milliards. »



Comment lutter ? Faut-il lutter ?

L'encadrement est nécessaire. Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est-il une réponse ?

Nos élus sont là pour cela, pour travailler sur ces nouveaux sujets de société, donner un cadre législatif préservant nos données, nos libertés individuelles sans empiéter sur celles des autres. Mais c'est aussi à chacun d'entre nous d'être attentif à ces sujets.

Dans le monde, il existe des instances internationales (Unesco, ONU, FMI, OMC, OMS,...), mais ne faudrait-il pas leur donner encore plus de pouvoir qu'aujourd'hui ?

Lors d'un séminaire organisé par l'observatoire FIC (Forum International de la cybersécurité), à la maison de la Chimie, le 14 décembre 2017, dont le titre est évocateur - « Guerre informationnelle, manipulations électorales et propagande, cyber-djihadiste : les réseaux sociaux en question » - j'ai pu constater le questionnement des orateurs sur les dangers potentiels des réseaux sociaux...